



# RENCONTRE NATIONALE ÉCOCITÉ ET VILLE DE DEMAIN

Le 15 mars 2018

## Actes de la rencontre nationale ÉcoCité et Ville de demain du 5 mars 2018

Participants :

Paul DELDUC, Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)  
Céline LAINS, Directrice du Programme Urbanisme et Cohésion Sociale au Secrétariat Général pour l'investissement (SGPI)  
Valérie BELROSE, Adjointe au sous-directeur de l'aménagement durable  
Philippe PRADIER, Responsable Ville durable à la Direction des Investissements et du Développement Local de la Caisse des Dépôts  
Charline FROITIER, Directrice de la valorisation, Efficacity  
Elisabeth ZAPARUCHA, Directrice, Technopolis  
Pauline PRADEL, Chef de projet Ville Durable, I Care & Consult

### Ouverture par Paul DELDUC

#### Paul DELDUC

Je vous souhaite la bienvenue pour la 6ème rencontre nationale ÉcoCité et Ville de demain depuis le lancement de la 2<sup>e</sup> tranche du PIA. La précédente rencontre s'est tenue en partenariat avec l'ÉcoCité Nice Métropole Côte d'Azur au Salon Innovative City autour des thématiques de la Ville intelligente ou des « smart cities ».

Il s'agira encore aujourd'hui de faire fonctionner l'intelligence collective de notre réseau autour d'un rendez-vous important pour la démarche ÉcoCité et le programme Ville de demain : l'évaluation.

Les démarches au service des villes durables que nous portons, et auxquelles nombre d'entre vous contribuent activement, se lancent actuellement dans l'exercice d'évaluation en co-construction avec les acteurs. Il s'agit de la démarche ÉcoQuartier depuis décembre 2016 sur la base des 20 engagements du label, des Démonstrateurs industriels pour la Ville durable (DIVD) dont les lauréats de la vague 1 ont d'ores et déjà transmis leur auto-évaluation sur la base d'une méthodologie propre à chaque DIVD, et de la démarche ÉcoCité.

L'évaluation du programme de l'État sera réalisée à partir de l'auto-évaluation de vos innovations. Pour lancer cette étape importante, nous avons souhaité conserver l'ADN de la démarche ÉcoCité en proposant une méthodologie novatrice qui nous engage dans un chantier fédérateur et porteur qui positionne une nouvelle fois les ÉcoCités en tant que territoires pionniers.

La DGALN a ainsi souhaité que la méthodologie d'évaluation soit fondée sur le standard international ISO 37101, système de management dédié aux villes et communautés territoriales durables. L'évaluation d'un projet est en effet une partie intégrante de son processus de management.

Ce standard dispose de 3 atouts majeurs : il est piloté par la France, il est soutenu par 51 pays dont l'Allemagne, le Royaume Uni, les États-Unis et la Chine et il est dédié à la mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable dans le domaine du développement et de l'aménagement des quartiers, des villes et des territoires. L'auto-évaluation de vos projets nous permettra ainsi collectivement de contribuer aux objectifs de développement durable en réponse à nos engagements internationaux. Pour faciliter cette contribution, le ministère met à votre disposition une plateforme numérique : l'explorateur ÉcoCités qui évolue pour accueillir cette nouvelle fonctionnalité d'évaluation.

L'évaluation n'est qu'une étape du processus d'amélioration continue que nous souhaitons soutenir pour échanger avec vos homologues français et internationaux, pour capitaliser et diffuser vos solutions et bonnes pratiques auprès de tous les territoires. Le Secrétariat général pour l'investissement, la Caisse des dépôts, Pierre Radanne, qui a accepté la présidence de notre comité de pilotage dédié au chantier de l'évaluation, et moi-même, avons eu le plaisir de vous transmettre le rapport de méthodologie d'évaluation élaboré par Efficacity, qui sera mobilisé tout au long de ce chantier pour un accompagnement de proximité aux côtés des Directions régionales de la Caisse des Dépôts. Nous ouvrons ainsi collectivement, par ce chantier, un temps de dialogue technique et politique autour de vos stratégies et projets au cœur de vos ÉcoCités.

### Actualités ÉcoCité et Ville de demain

#### Céline LAINS

Bonjour à tous, je me permets de faire un rapide état des lieux de l'action Ville de demain (VDD) du point de vue du Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI). 536 M€ sur les 668 M€ sont engagés aujourd'hui. Pour mémoire les demandes devront être déposées avant le 31 mars prochain. J'invite les participants à me présenter leurs projets intéressants, y compris au-delà du 31 mars et du programme Ville De Demain ! L'intérêt pour le SGPI en tant que financeur est de dupliquer ces actions et de montrer ce qui fonctionne afin de pouvoir éventuellement le répliquer. L'objectif est également de faire remonter aux élus les bonnes pratiques. Il faut ainsi mettre en valeur l'expertise acquise sur ces projets par les porteurs de projet, promouvoir la répliquabilité des actions financées. Ces projets seront d'excellents outils de communication pour les porteurs de projet.

Le SGPI, ancien Commissariat Général à l'investissement, autour d'un nouveau Secrétaire général, conserve la mission qui était la sienne en matière de PIA. À cela s'ajoute une autre mission, l'accompagnement des Ministères pour la mise en œuvre du Grand plan d'Investissement doté d'une enveloppe de 57 milliards d'euros.

Inclus dans le Grand plan d'Investissement, le PIA III disposera d'une enveloppe de 10 milliards d'euros, comprenant l'action Territoires d'Innovations de Grande ambition (TIGA), le plan de rénovation énergétique des bâtiments, etc. Je reste disponible pour en parler dans la journée pour ceux qui auraient des questions sur ce dispositif.

## Valérie BELROSE

L'année 2018 s'annonce riche pour ÉcoCité : le Ministère de la Cohésion des Territoires a engagé deux chantiers transversaux et quatre chantiers opérationnels pour le renouvellement de la démarche et l'animation du réseau.

Dès demain matin commencera la construction d'une gouvernance partenariale de la démarche ÉcoCité, avec le premier comité de pilotage impliquant les ÉcoCités volontaires. Ce comité de pilotage va notamment fixer le niveau d'ambition que nous nous donnons collectivement pour ÉcoCité.

Avec la création d'un groupe LinkedIn dédié à EcoCité et la mise à disposition prochaine d'un kit de communication, la visibilité de la démarche est également une priorité en 2018. La Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) est centrée cette année sur les villes et territoires de demain, ce qui en fait une formidable occasion de communiquer pour les porteurs d'actions et collectivement, notamment les EcoCités...

Les travaux des 11 ÉcoCités participantes du chantier de rénovation énergétique se poursuivent, et leurs retours d'expériences seront partagés au sein du réseau.

Quatre ÉcoCités se réunissent également depuis plus d'un an pour un travail de recherche-action autour de la notion d'IBA (Internationale BauAusstellung) et de leurs projets de territoire respectifs. Elles entament cette année un deuxième volet, en partenariat avec le Plan urbanisme construction et architecture (PUCA), pour aboutir d'ici le mois de juin à la formulation d'un positionnement de l'État sur ce dispositif.

La démarche ÉcoCité s'empare également du standard international ISO 37101, pour expérimenter, avec quelques ÉcoCités pilotes, une méthode de management intégré de projet urbain. Sur la base de leurs retours d'expérience, l'objectif est ensuite de dispenser, une formation à cette méthode dans une ou plusieurs grandes écoles à la rentrée 2019. Le Ministère de la Cohésion des Territoires travaille également à l'utilisation de ce standard pour les appels à projets territoriaux.

Enfin, le chantier abordé aujourd'hui est celui de l'évaluation, avec d'une part la mise en œuvre de la méthode proposée par Efficacity pour les actions Ville de Demain, et d'autre part un travail de capitalisation au sein du réseau.

## Présentation du dispositif d'évaluation ex post du PIA Ville de demain

### Philippe PRADIER

Bonjour à tous, avant de céder la parole à Charline FROITIER d'Efficacity qui vous présentera de manière concrète et détaillée la méthode d'évaluation que nous vous proposons, je voudrais vous délivrer trois messages :

En premier, rappeler que la démarche d'évaluation qui vous est proposée est extrêmement ambitieuse. Ambitieuse dans ses objectifs car il ne s'agit pas d'une évaluation seulement tournée vers le passé, mais également vers le futur. Ce n'est pas qu'un bilan mais également un tremplin pour valoriser tout ce qu'a permis le PIA Ville de demain, pour le faire vivre et le partager. Capitaliser, comprendre, communiquer, ont été les maîtres mots qui nous ont guidés dans la mise en place de cette démarche.

L'ambition réside également dans le périmètre couvert puisque l'évaluation concerne les 450 actions financées à ce jour par Ville de demain, réparties sur les 31 ÉcoCités, avec une déclinaison des projets à des échelles très variées. Enfin, l'ambition se retrouve au cœur même de la méthode qui s'appuie sur des référentiels reconnus en matière de ville durable au niveau européen voire mondial, et c'est sans doute grâce à ces référentiels qu'a été bien prise en compte la dimension sociale de l'évaluation, celle des nouveaux usages et des nouvelles pratiques urbaines.

Deuxième message : pour faire face à de telles ambitions, des moyens importants ont été déployés par l'Etat et par son opérateur, la Caisse des Dépôts. On peut tout d'abord citer la mission confiée à Efficacity pour définir la méthodologie d'évaluation ainsi que le partenariat de recherche-développement qui permettra à Efficacity de tirer tous les enseignements de cette évaluation. Ensuite, l'intervention du groupement Technopolis/I-Care, chargé d'accompagner les EcoCités et les porteurs de projets pour la mise en œuvre concrète de l'évaluation. Enfin, le développement d'un module d'évaluation au sein de l'explorateur ÉcoCités, outil du ministère. Sans parler des services de la Caisse des Dépôts en régions qui sont à l'écoute des collectivités.

Troisième message : l'évaluation du PIA Ville de demain est un travail collectif. Cela a été le cas pour la définition de la méthode et je remercie le maître d'œuvre Efficacity pour la mission accomplie ainsi que la maîtrise d'ouvrage qui a été particulièrement active par l'intermédiaire du comité de pilotage de l'évaluation qui s'est très souvent réuni : en faisaient partie les représentants du ministère de la Transition écologique et solidaire, du ministère de la Cohésion des Territoires, du Secrétariat général pour l'investissement, ainsi que deux personnalités qualifiées qui nous ont énormément apporté, Pierre Radanne dont la vision a été extrêmement précieuse et Christian Lévy du Conseil général de l'environnement et du développement durable. Ensuite, pour la réalisation de l'évaluation, ce sera encore un travail collectif à mener puisque vous - les EcoCités, les porteurs de projets - allez être sollicités conformément au courrier qui a été envoyé aux présidents des EcoCités. Nous comptons donc sur votre participation et j'ai d'ores et déjà la conviction que ce dispositif et votre mobilisation permettront de produire des résultats à la hauteur des ambitions que j'évoquais.

### Charline FROITIER

Efficacity est l'Institut pour la Transition Énergétique (ITE) de la ville, fondé en 2014 à l'initiative de l'Etat, et regroupant des organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et des entreprises privées. En 2016, Efficacity a répondu à la commande de la Caisse des Dépôts pour élaborer la méthodologie d'évaluation ex-post du programme Ville de demain (VDD). Cette mission se poursuit aujourd'hui par un travail de recherche-action accompagnant le déploiement de la méthodologie d'évaluation.

L'évaluation du programme Ville de demain se traduit par un objectif double :

- D'une part, l'évaluation des actions (ingénierie et investissement) financées par le programme VDD, permettant de mesurer les performances de l'action, son degré d'innovation et sa répliquabilité ;
- D'autre part, l'évaluation des EcoCités, permettant de mesurer l'impact du programme VDD sur les territoires.

Pour élaborer cette méthodologie, nous nous sommes basés sur les indicateurs et référentiels existants : indicateurs proposés par les Écocités de la tranche 1, cadres d'évaluation existants (RFSC, normes ISO/AFNOR, AEU ADEME, documents de planification territoriale, etc.).

Nous avons ensuite réalisé une analyse de la gouvernance des Écocités, et des dispositifs locaux sur lesquels s'appuyer pour conduire l'évaluation. Nous nous sommes entretenus avec les porteurs d'actions et les référents Écocité, ce qui nous a permis d'identifier leurs demandes et attentes vis-à-vis de l'évaluation. Il en est ressorti le besoin d'avoir une meilleure visibilité sur l'usage des données remontées, le besoin de mieux connaître les actions des autres Écocités, et le souhait d'un dialogue facilité avec les porteurs d'action d'autres territoires. Nous nous sommes donc efforcés de répondre à ces besoins.

La méthodologie d'évaluation repose sur quatre principes-clés : auto-évaluation et accompagnement, utilisation d'indicateurs compatibles avec d'autres référentiels, analyse qualitative de l'innovation et de la répliquabilité, et mise à disposition d'une plateforme numérique pour la collecte et l'accès aux données (l'Explorateur ÉcoCité, livré cet été). Des sessions de formation pour les porteurs d'action et les Écocités seront réalisées par Technopolis, le prestataire accompagnateur sélectionné par la Caisse des Dépôts en amont du déploiement de la plateforme.

Comment se déroule l'évaluation ?

3 étapes principales sont définies :

- L'étiquetage par domaines d'action (énergie, mobilité, construction, etc.), par objectifs (6 finalités du développement durable en cohérence avec la norme ISO 37101) et par types de mission d'ingénierie (études, MOE, etc.). Cet étiquetage donnera lieu à la remise d'une liste d'indicateurs recommandés en fonction de la caractérisation de l'action ;
- L'évaluation quantitative : bibliothèque d'indicateurs volontaires (les porteurs peuvent l'enrichir ou cibler ce qui les intéresse ou les concerne) ; indicateurs qui permettent d'évaluer la réalisation, le résultat ou l'impact des actions ;
- L'évaluation qualitative : innovation, répliquabilité, suites données aux actions d'ingénierie, difficultés rencontrées.

Les principaux intérêts de l'évaluation sont : un marketing territorial, un accès à des retours d'expériences à l'échelle nationale, une mise en réseau des acteurs, des revues de projets facilitées, une émulation par le benchmark des innovations.

Le lancement de l'évaluation aura lieu fin juin 2018, lorsque la plateforme d'évaluation de l'Explorateur Écocité sera livrée. En parallèle, des travaux sur l'adaptation de cette méthodologie pour les programmes de financement d'actions urbaines opérées par l'ADEME et l'ANRU seront lancés.

### **Elisabeth ZAPARUCHA**

Je suis la directrice du bureau parisien de Technopolis qui est un organisme spécialiste en Europe sur les questions de politiques d'innovation. Nous fonctionnons également avec I-Care, représenté par Pauline Pradel, qui est un cabinet de conseil en stratégie et développement durable.

Nous aurons donc pour mission d'aider les Écocités et de mettre de l'huile dans les rouages de l'évaluation. Pour ce faire, nous mettrons en place trois services : le premier concerne la session de formation de fin mai à fin juin avec les référents Écocité et les porteurs d'actions ; vient ensuite l'accompagnement au fil de l'eau qui est une assistance téléphonique (où nous sommes engagés à être très réactifs) quand les problèmes surviennent pour être rapidement pris en charge. Pour finir les agents de Technopolis et d'I Care seront à l'écoute lorsqu'une Écocité rencontrera un blocage dans le cadre de l'évaluation d'une de ses actions.

## **Temps d'échange avec la salle en utilisant les cartes du jeu *Evalophobia***

**Xavier NORMAND** introduit un jeu avec des paquets de cartes : "Evalophobia", chaque table a un paquet de 10 cartes (deux types de cartes - rouges ou bleues). Voici les consignes :

- Vous prenez connaissance des dix cartes à votre disposition
- Vous choisissez collectivement deux cartes parmi dix qui sont un obstacle réellement sérieux pour la mise en place de l'évaluation.
- Le micro circule et une personne de chaque table lit les deux « bonnes (ou pas) raisons » choisies.

Les principales réponses sélectionnées révélaient l'importance accordée à la finalité du bien-être et à la définition des priorités avant de réaliser l'évaluation. Le sujet du temps passé à chercher à redresser la barre plutôt qu'à évaluer ce qui n'a pas fonctionné a également été évoqué.

Les divergences d'interprétation des finalités de l'évaluation ont également été soulignées. Celles-ci se manifestent notamment par le désintérêt des élus et l'intérêt de l'opposition (pour critiquer la majorité locale). L'évaluation a également été critiquée pour sa complexité. En effet, plusieurs "joueurs" ont mentionné la difficulté de savoir comment l'évaluation fonctionnait ou encore le fait que l'évaluation touche tous les champs et tous les niveaux.

La question de l'évolution du projet évalué a également été abordée. À ce sujet, la difficulté à pérenniser les équipes du début à la fin du projet, lequel peut notamment bouger et s'adapter, peut rendre difficile, voire impossible, l'évaluation au regard des objectifs initiaux. Enfin, la robustesse et la simplicité de l'évaluation a été mise en avant : "Les évaluateurs proposent des Ferraris pour faire la meilleure évaluation possible mais nous on a besoin d'une Fiat qui marche bien tous les jours".

### **Philippe PRADIER**

Effectivement, les critères de bien-être sont souvent très difficiles à évaluer. On peut bien sûr faire référence à l'indice de développement humain, citer l'exemple du Bhoutan et de son bonheur national brut, ou même mentionner l'EcoCité de Clermont-Ferrand qui avait, au lancement de la démarche, proposé un indice du même type. Il n'y a sans doute pas de mesure exacte d'une telle dimension mais il reste a priori possible de fournir des éclairages ou de quantifier des évolutions.

## Charline FROITIER

Nous proposons des indicateurs qui permettent d'approcher cette question de bonheur (confort climatique, pollution).

L'Explorateur ÉcoCité permettra, au travers des questionnaires, d'indiquer si des changements de comportement ont été observés. Il y a aussi la possibilité de mener des enquêtes.

## Philippe PRADIER

En ce qui concerne la question des priorités de l'EcoCité, effectivement il peut arriver d'avoir 15 000 choses à faire comme l'indique la carte qui pose ce sujet. Mais je me permets de rappeler que l'évaluation du PIA est une obligation contractuelle, prévue par toutes les conventions qui nous unissent et cela lui confère a priori un certain degré de priorité. De plus, l'évaluation ne devrait pas être trop chronophage et, s'il y a des questions qui se posent, Technopolis est justement missionné pour vous aider, comme l'a rappelé sa Directrice.

## Hélène CLOT, Coordinatrice évaluation à la Métropole de Grenoble

Comment faire des indicateurs sociaux qui ne soient pas seulement "à charge" mais qu'ils rendent compte également de capacités à agir ? Des études ont été faites avec l'Université de Grenoble pour définir le bien-être soutenable et sélectionner des indicateurs qui permettraient de le mesurer dans le temps. Parmi les 8 éléments constitutifs de cet indicateur de bien-être soutenable et territorialisé (IBEST), la question du capital social est particulièrement intéressante : l'engagement, les relations, la sociabilité et la convivialité sont des éléments qui comptent beaucoup pour les individus mais qui sont très peu comptés par la statistique et donc rarement pris en compte dans les processus de décision.

Pour aller plus loin dans cette réflexion sur « comment compter ce qui compte et le prendre en compte dans nos décisions », nous organisons, du 6 au 8 juin prochain, un forum pour le bien-vivre (<http://bienvivre2018.org>) autour de cette question des « nouveaux indicateurs de richesses », permettant de mieux prendre en compte la qualité de vie et l'environnement. Ce débat sur les indicateurs sera une occasion d'échanger sur les méthodes (le « comment ? ») mais aussi et surtout sur le « pourquoi ? », pour quel modèle de société et le « avec qui ? », la place des parties prenantes dans l'évaluation.

## La parole aux ÉCOCITÉS : l'évaluation en pratique

**Témoignages d'acteurs de Grand Lyon, Grenoble-Alpes Métropole, Marne la Vallée, Métropole Rouen Normandie.**

**Construction une série de 5 témoignages pour être dans l'idée de mosaïque d'expériences.**

Ont participé à ces témoignages :  
Béatrice COUTURIER, Chargée de Mission Aménagement Durable, Métropole de Lyon ;  
David-Albert BILLIOTE, Grenoble-Alpes Métropole ;  
Hélène CLOT, Grenoble-Alpes Métropole ;  
Florence GUTH, Chargée de mission Innovation, Direction de la Stratégie, EPAMARNE, Marne la Vallée ;  
Christine RAMBAUD, Adjointe au maire chargé de l'urbanisme à Rouen.

## Béatrice COUTURIER

Le projet urbain de la Duchère s'inscrit dans une opération de renouvellement urbain. Au niveau de la méthodologie, nous sommes passés par trois campagnes d'évaluation successives (le projet a été mis en place en 2003) :

- En 2010, nous avons fait un Diagnostic Développement Durable comparable à une approche environnementale de l'urbanisme, on a essayé de les perspectives et objectifs pour la suite du projet.
- En 2013, le temps était aux compléments d'évaluations : nous nous sommes servis d'outils de suivi QE bâti et îlots, nous avons réalisé un bilan collaboratif et déterminé des pistes d'amélioration.
- En 2015 enfin, nous avons réussi à mettre en place l'évaluation des méthodes et modes de faire (processus) et des pratiques (performances et résultats atteints). L'important était le dialogue avec les habitants et avec les différents partenaires. Nous avons fait de l'évaluation pour pouvoir disposer de données dans une logique d'amélioration continue.

Nous pouvons tirer un premier bilan avec des points positifs : il y eu une forte mobilisation des professionnels (avec des collectes de données, des ateliers échanges autour des résultats et des réflexions sur l'amélioration des pratiques). Des contributions individuelles furent également constatées, avec de l'accompagnement innovant (travail extrêmement fin sur les charges des locataires). Une relation de confiance a également été nouée entre la maîtrise d'ouvrage publique et les équipes de construction/maîtres d'œuvre - ça a permis de construire une culture commune, une stabilité du cadre de travail partenarial et un gain de temps.

## David-Albert BILLIOTE

Je vais vous faire une présentation du dispositif MURMUR (1 & 2) : Un premier dispositif a été mis en place en 2014 pour rénover entre 45 et 75 copropriétés. L'évaluation du dispositif a permis de tirer un certain nombre d'enseignements, le but est d'accompagner 10000 logements entre 2016-2020, le parcours accompagnement a par ailleurs été renforcé. Le dispositif MURMUR 1 a permis de produire une méthode en 4 axes :

- analyse de bénéficiaire et de recours ;
- analyse des effets économiques ;
- analyse de l'efficacité du dispositif (toujours en cours) ;
- suivi des consommations énergétiques.

Le dispositif MURMUR2 permet quant à lui un Monitoring de copropriété. C'est un dispositif à la croisée de plusieurs financements (ANAH, ADEME, PIA VDD, CityZEN, CEE...).

## Hélène CLOT

Sur le territoire métropolitain, un consortium d'acteurs publics (métropole et ville de Grenoble), privés (Toyota et EDF) et associatif (Citiz) s'est constitué pour proposer une nouvelle offre de mobilité : Citelib by Ha:Mo, petits véhicules électriques en autopartage. Ce projet concentrait donc une quadruple expérimentation : un prototype de véhicules (L'I-Road et la COMS testés pour la 1<sup>ère</sup> fois au monde par Toyota), un autopartage en trace directe, l'électromobilité et enfin une Gouvernance public-privé-associatif. L'évaluation a été conduite dès le début de l'expérimentation, en plusieurs étapes.

Elle a posé 4 défis :

- 1. structurer un référentiel, c'est-à-dire vérifier qu'il existait bien des objectifs partagés entre les 5 partenaires, les rendre explicites ;
- 2. S'accorder sur des «KPI» (Key performance indicators) : c'est-à-dire traduire en seuils de succès ou d'échec la réponse à la phrase «On aura réussi si...».
- 3. Se donner les conditions d'une prise de recul par rapport à l'action et l'urgence de l'opérationnel, en créant une scène de débats pour la construction d'un avis évaluatif entre les partenaires, et ce malgré des logiques différentes.
- 4. communiquer sur les résultats, c'est-à-dire tenir le juste équilibre entre transparence démocratique et secret industriel, rendre des comptes aux citoyens et usagers tout en sachant tirer des leçons de ses erreurs.

### Florence GUTH

Je vais vous parler des Innovations à l'EPAMARNE : là où se trouve Cœur agro-urbain de Marne la vallée. Notre Projet est d'installer 4 à 5 exploitants en maraîchage biologique sur 20 hectares de l'EcoQuartier de Montévrain. Quelles actions mener pour emporter l'adhésion des différents acteurs ? Que planter ? Comment arroser ? À qui et comment vendre ? Comment occuper le terrain en attendant la réalisation ? Comment l'envie de projet rencontre-t-elle l'envie des maraîchers ? Ça a donné lieu à un appel à manifestation d'intérêt pour susciter des candidatures pour créer une émulation entre les différents porteurs de projets. Comment croiser les retours d'expérience et essayer ? La question qui s'est posée également a été de savoir comment intéresser les habitants de Montévrain. Il y eut également une discussion autour de l'éco-pâturage pour attirer l'attention sur le foncier qui serait bientôt occupé.

Tout ce qui investissement dans le matériel reste à la charge de l'agriculteur.

On aimerait bien évaluer la démarche partenariale, tout ce qu'on pourrait évaluer dans cette démarche de co-construction entre les partenaires et les habitants.

### Christine RAMBAUD

Je viens d'une espèce assez étrange par ici, que l'on appelle les élus. Je vais vous faire la présentation du projet EcoQuartier Luciline qui est évalué avec le CEREMA. C'est un quartier mixte (habitat commerce bureaux concessions automobiles) très proche du Centre Ville, avec 250 logements sur les 1 000 programmés, avec un objectif de 600 en 2020. Nous avons en tête l'absolue nécessité d'évaluer ce que nous faisons et nous avons attendu pour cela, nous attendons que des habitants et usagers arrivent, nous avons tissé un partenariat avec le CEREMA qui a pris en charge 20 K€ des 75k€ de la mission. Le CEREMA a mené cette étude en toute autonomie et en toute impartialité. Le rapport final a été rendu en fin d'année et a été présenté aux habitants de la Luciline où il y a une culture assez forte des démarches qualités. Nous avons pris en compte des avis des habitants et des conclusions tirés par le CEREMA pour faire évoluer le projet.

### Conclusion d'Isabelle MORITZ (DGALN/DHUP)

Notre objectif était de vous faire partager collectivement les enjeux et les qualités de l'évaluation mais aussi vos difficultés et vos questions. Nous espérons avoir atteint en partie cet objectif. Ce qui ressort notamment de vos interventions c'est que cette étape dite «ultime», l'étape 4 du Plan/DO/Check/Act, est en fait située par chacun d'entre vous tout au long du projet, en lien notamment avec le processus de concertation. C'est une étape de bilan, de dialogue, de relance de la dynamique et surtout d'échange pour recueillir les retours et s'enrichir collectivement pour les projets suivants. C'est un chantier à la fois très théorique, technique, scientifique, d'où le besoin de cadre, de méthode, d'outils qui nous réunit aujourd'hui. C'est aussi un chantier politique avec une place de choix dans le dialogue démocratique – avec et pour les habitants que nous sommes et pour lesquels nous agissons dans le cadre de nos missions, que ce soit au niveau local ou national. Le chantier est vaste, l'évaluation n'est apparemment par une science exacte. Nous souhaitons profiter de cet accompagnement renforcé autour de l'évaluation VDD pour enclencher une dynamique large avec tous les acteurs. Notre objectif est également de réunir l'appropriation des outils que nous mettons à votre disposition. Merci aux Écocités et aux porteurs de projets pour l'action d'évaluation qu'ils vont démarrer dans les prochains mois et qui permettra d'enclencher une nouvelle étape dans le compte rendu de notre action et son partage. Je dis à demain aux ÉcoCités qui ont accepté de participer au premier Comité ÉcoCité qui préfigure une nouvelle gouvernance partenariale du Réseau National Écocité.